



MUTUELLE FAMILIALE DE NORMANDIE

Groupe
Solimut
Mutuelles
de France

	Régime Obligatoire	REINETTE RO + Mutuelle *
FRAIS MEDICAUX		
Consultations et visites : remboursement limité à 130% pour les médecins n'ayant pas signé l'OPTAM ¹	70%	100%
Analyses médicales	60%	100%
Actes d'imagerie	70%	100%
Biologie	60%	100%
Auxiliaire médicaux : infirmier, kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, sage-femme	60%	100%
Orthopédie : bas de contention, semelles orthopédiques, ceinture dorsale	60%	100%
Transports prescrits	65%	100%
Pharmacie	65%, 30%, 15%	100%
Cure thermale : traitement, honoraires, soins, transport, hébergement remboursés par le R.O	65%, 70%	100%
Frais d'hébergement non remboursés par le R.O (par an)	-	-
HOSPITALISATION		
Frais de Séjour	80%	100%
Honoraires : actes de chirurgie, anesthésie, obstétrique	80%	100%
Participation assuré : pour les actes techniques médicaux supérieurs à 120 €	-	FR 24 €
Forfait Journalier Hospitalier : MCO ² , SSR ³ et psychiatrie, hors MAS ⁴ et EHPAD ⁵	-	illimité
Chambre particulière : prise en charge limitée au tarif signé par convention	-	-
- en médecine	-	-
- en chirurgie	-	-
Chambre particulière en ambulatoire : prise en charge limitée au tarif signé par convention	-	-
Frais d'accompagnement : enfant de moins de 12 ans bénéficiaire du contrat	-	-
Frais de transport	65%	100%
OPTIQUE *		
Monture adulte	60%	100%
Monture enfant (moins de 18 ans)	60%	100%
Verres :		
a) Verres simples	60%	100%
b) 1 verre simple + 1 verre complexe	60%	100%
c) Verres complexes multifocaux ou progressifs sphéro-cylindriques	60%	100%
Lentilles : forfait annuel	-	-
Chirurgie Réfractive (Myopie)	-	-
DENTAIRE		
Consultations, Soins, Radiographies	70%	100%
Prothèses Dentaires remboursées par le R.O	70%	100%
Orthodontie : par semestre, remboursé par le R.O	100%	100%
Implants remboursés par le R.O	70%	100%
APPAREILLAGE, PROTHESES, ACCOUSTIQUE		
Appareillage - Prothèses capillaires et mammaires	65%	100%
Prothèse auditive remboursée par le R.O	60%	100%
PREVENTION ET AUTRES		
Forfait Confort : Ostéopathe, Acupuncteur, Chiropraticien, Etiopathe, Homéopathe, Contraception, dépassement d'honoraires Chirurgie (par an), Pédicure, Podologue. Montant global à répartir en fonction de vos besoins	- 150 €	60 € 210 €
Sevrage tabagique (par an)	65%	100%
Vaccins	-	100%
Bilan du langage oral ou écrit (avant 14 ans)	-	100%
Détartrage annuel complet	-	100%
Scellement des sillons (avant 14 ans)	-	100%
Assistance Santé et Protection Juridique	-	100%
Allocation naissance	-	100%
Allocation décès	-	100%
Secours exceptionnels	-	100%

Ces garanties sont conformes au cahier des charges des contrats responsables, dans les conditions et limites en vigueur au 01/01/2015 (articles L.871,1 et R.871-2 du code de la sécurité sociale).